

Un nouvel outil de calcul pour mesurer la performance des Programmes municipaux de gestion des matières résiduelles (PGMR)

Dans le cadre de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, les municipalités régionales doivent instaurer un système de surveillance et de suivi du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) afin de vérifier périodiquement le degré d'atteinte des objectifs fixés et l'efficacité des mesures mises en œuvre. Afin de supporter les organismes municipaux dans cette démarche et dans le but qu'ils utilisent tous la même méthodologie, RECYC-QUÉBEC a développé une grille de calcul. Elle permet de mesurer quantitativement l'état d'avancement et la performance des activités de gestion des matières résiduelles relativement aux objectifs fixés dans les PGMR, en lien avec ceux de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

Cette grille de calcul, en format Excel, permet d'évaluer la performance des programmes municipaux en fonction des données de l'étude de *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007*. Cet outil sera intégré en 2009 au Portail GMR de RECYC-QUÉBEC (Extranet).

La grille, ainsi que le guide d'utilisation qui l'accompagne, sont disponibles dès maintenant sur le site Internet de RECYC-QUÉBEC à l'adresse suivante : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca dans la section « *Gérer les matières résiduelles dans les municipalités* » sous « *Calcul de la performance des programmes municipaux de GMR* ».

Nous invitons tous les organismes municipaux responsables du suivi des PGMR, ainsi que les municipalités qui le désirent, à compléter la grille selon les données les plus récentes et à nous la retourner **avant le 30 septembre 2008**, à l'adresse suivante : pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca. La compilation et l'analyse des données permettront de mieux connaître l'état de la situation dans le secteur municipal, en termes de taux de récupération par municipalité ou par municipalité régionale.

Voici deux exemples de [fiches d'évaluation](#) résultant de l'utilisation de la nouvelle grille de calcul. Elles permettent aux gestionnaires d'avoir une image générale claire des progrès de la mise en œuvre d'un PGMR:

Pour toute question relative à la grille de calcul et au suivi de votre PGMR, nous vous invitons à communiquer avec Mme Sophie Taillefer, de RECYC-QUÉBEC à l'adresse courriel : pgmr@recyc-quebec.gouv.qc.ca.